

<http://pierre-alain-millet.fr/La-distribution-de-la-presse>



Conseil de métropole du 5 octobre 2020

La distribution de la presse nationale dans l'agglomération lyonnaise

- Délibérations - Conseil métropolitain du Grand Lyon -



Date de mise en ligne : lundi 5 octobre 2020

Copyright © Blog Vénissien de Pierre-Alain Millet - Tous droits réservés

Après un arrêt total de la distribution de la presse nationale en pleine campagne électorale, elle n'est aujourd'hui distribuée qu'à travers la mobilisation des ex-salariés de la SAD dans une régie provisoire des messageries nationales.

Car les ex-salariés de la SAD, la filiale du groupe Presstalis qui assurait la distribution de la presse dans la région, sont toujours présents sur leur site de Vénissieux, mais la table ronde qui devait se tenir en préfecture début septembre autour de leur projet de SCIC a été annulée alors qu'il y a toujours urgence à trouver une solution.

Cette situation est inacceptable pour la vie démocratique. La mutualisation de la distribution de la presse, organisée après 1945, est indispensable au pluralisme dans un paysage médiatique marqué par la concentration des médias dans quelques grands groupes Monsieur le Président, que pouvez-vous faire pour que s'organise rapidement une table ronde destinée à remettre en place la distribution de la presse en concrétisant le projet de Société coopérative d'intérêt collectif porté par les salariés ?

Les Messageries lyonnaises de presse, qui s'étaient engagées à entrer au capital à hauteur de 5 %, n'ont toujours pas confirmé. Les collectivités locales peuvent être proactives pour sortir de ce statu quo mortifère. Le temps est compté : fin octobre, les salariés de la SAD devront quitter leurs locaux et, si aucune solution n'est trouvée d'ici là, la presse nationale ne sera de nouveau plus distribuée sur la métropole et ses environs.

Post-scriptum :

Cette question orale permettait au président de s'exprimer publiquement. Après avoir confirmé l'enjeu de la distribution de la presse en soulignant son impact économique pour des points presse déjà en difficulté, il a considéré que pour l'instant, le projet de SCIC porté par les salariés n'était pas viable et que les services de la métropole pouvait aider à l'améliorer. Dans l'hypothèse d'un projet viable, la métropole serait prête à entrer dans la SCIC.

Il reste que le temps presse pour les salariés et... pour la distribution de la presse dans la métropole !